

- portez attention à la capacité de charge du conteneur, de l'équipement de manutention et du véhicule de transport terrestre;
- ne négligez aucune exigence douanière;
- marquez les marchandises dangereuses au moyen des étiquettes et placards internationalement reconnus et placez-les toujours au plus près des ouvertures; marquez le conteneur en conséquence;
- respectez les principes régissant la compatibilité des marchandises, surtout lorsque vous regroupez des articles de nature différente;
- chargez le conteneur de l'arrière à l'avant et des côtés vers le centre; ne laissez aucun vide le long des parois;
- les marchandises les plus lourdes doivent être déposées sur le plancher;
- dans la mesure du possible, répartissez le poids de vos marchandises sur toute la surface du conteneur;
- indiquez le poids brut des marchandises sur l'emballage, surtout si elles sont très lourdes;
- chargez le conteneur de la manière qu'il vous plairait d'avoir à le décharger;
- une fois le chargement terminé, veillez à bien fermer les portes; seule une porte bien scellée garantit l'étanchéité du conteneur.

2. Le transport aérien

a) Généralités

Plus que dans tout autre mode, les dimensions réelles de l'envoi prennent, dans le transport aérien, une importance capitale. Un colis qui ne peut pénétrer dans l'avion par la porte de chargement ne pourra jamais être expédié sur un vol régulier.

Vous devez planifier votre envoi en tenant compte des dimensions des unités de chargement. Il se peut que vous deviez retenir plus d'une unité ou même de l'espace sur plus d'un avion.

b) La sécurité

Dans le transport aérien, la sécurité prend une importance critique; les marchandises expédiées par avion sont en effet souvent de plus grande valeur que celles que l'on expédie autrement; il est aussi plus que probable qu'elles seront chargées et déchargées dans l'obscurité et que l'expédition aura lieu pendant des périodes d'activité accrue, où l'on insiste plus sur la rapidité et la flexibilité du transport.

Bien que la plupart des compagnies aériennes possèdent des systèmes de sécurité très raffinés, l'exportateur doit garder à l'esprit les éléments suivants :

- les marques apposées sur l'emballage ne doivent pas permettre une identification facile du contenu (des caméras, par exemple);
- il faut fixer l'heure du ramassage et de la livraison de façon à réduire le plus possible le temps où les marchandises demeurent sur les lieux de l'aérogare;
- l'expéditeur qui charge lui-même un conteneur doit y apposer un sceau non réutilisable et en indiquer le numéro sur les documents de transport, de façon qu'il soit possible de vérifier, à destination, si le sceau a été brisé;
- il est préférable d'informer la compagnie aérienne lorsqu'on lui confie des marchandises d'une valeur inhabituelle; les expéditeurs devraient connaître les services de sécurité spéciaux qu'offrent les transporteurs;
- l'expéditeur devrait s'informer des limites de la responsabilité civile des compagnies aériennes et de l'indemnisation dont il pourrait bénéficier en cas de perte ou de dommages aux marchandises.

c) La température et la pression

Les compagnies aériennes font tout en leur pouvoir pour éviter que les marchandises n'aient à subir des variations extrêmes de température. Il est néanmoins essentiel que l'expéditeur soit généralement au fait des différences observées aux points d'origine et de destination.